

Paris, le 12 avril 2019.

Oui à la substitution des biosimilaires !

Suite à la position prise de certains génériqueurs en faveur des biosimilaires, Christian Grenier, Président de Federgy* souhaite relancer un message fort sur la substitution des biosimilaires.

En effet, Federgy souhaite la substitution pleine et entière pour les biosimilaires. Le syndicat demande que le décret d'application sorte dans les meilleurs délais. Les médicaments biosimilaires existent déjà depuis une dizaine d'années et pourtant le marché est modeste. La substitution pourtant autorisée par les pharmaciens dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2014 n'a pas eu de décret d'application. La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a fixé début 2018 lors de l'établissement de la Stratégie nationale de santé 2018-2022 un objectif de 80 % de prescriptions de biosimilaires pour les classes de médicaments concernés à l'horizon 2022.

Pour tenir cet objectif, il faut que les pharmaciens puissent officiellement substituer, comme cela a été le cas pour les génériques, qui est aujourd'hui une vraie réussite puisque l'objectif national conventionnel de substitution est de 90 %.

Christian Grenier déclare : « *Si la substitution est possible à l'hôpital elle doit l'être aussi en ville, le pharmacien est capable de relever cette nouvelle mission qui est en congruence avec la vision du pharmacien de demain et les nouvelles activités qui lui seront confiées* ».

**Federgy est le syndicat des groupements et des enseignes de pharmacie, il représente 8 groupements de pharmacie soit 1 pharmacie sur 3 : Alphega, Apsara, Ceido, Evolupharm, Nepenthès, Objectif Pharma, Optipharm et Pharmavie.*

Contact :

Christian Grenier – Federgy, Maison des groupements 17 rue Réaumur 75003 Paris
Tél. 06.07.85.23.83